REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 14 décembre 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)

COVID-19: mobilisation médicale pendant les fêtes

Pour faire face aux très importants besoins de prise en charge médicale en raison de la forte circulation du virus COVID-19, le réseau médical genevois s'organise pour assurer une disponibilité pour les patients pendant les fêtes.

Durant les fêtes, le dispositif médical sera le suivant:

- Les cabinets médicaux resteront en grande partie ouverts. L'Association des médecins du canton de Genève (AMGe) met à disposition une ligne téléphonique qui oriente les demandes de consultations vers les médecins de premiers recours membres de l'association qui resteront disponibles pendant les fêtes: T.022 708 00 26;
- Les cabinets de groupe pédiatriques resteront ouverts chacun au moins l'une des deux semaines de vacances de fin d'année;
- Les sites du Réseau des urgences genevois (RUG) augmentent leur capacité d'accueil des patients par le renfort des médecins affiliés.

Suivi en ambulatoire

Grâce à la vaccination, une proportion limitée des personnes qui contractent la COVID a recours à l'hôpital. Toutefois, vu le haut taux de circulation du virus actuellement, un nombre très important de malades nécessite un suivi par un médecin de manière ambulatoire. Pour ne pas engorger les services d'urgences des sites hospitaliers durant une période usuellement chargée, un effort particulier est déployé en cette fin d'année.

Si vous avez besoin d'une consultation médicale:

1. Appeler votre médecin traitant;
2. En cas de non-réponse: appeler le T. 022 708 00 26 actif dès dès le 23 décembre 2021, de 7h30 à 19h00 (18h00 les veilles des jours fériés). Il s'agit d'un numéro unique coordonné par l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe), et qui permet d'être orienté vers un médecin de premier recours disponible en cas d'absence de son médecin traitant;
3. Les sites du Réseau des urgences genevois (RUG) (Carouge, Grangettes, La Tour, Colline, HUG et Onex) sont renforcés par une mobilisation extraordinaire de leurs médecins affiliés. Les temps d'attente des différents sites sont consultables en tout temps sur www.urgences-ge.ch;
4. Les capacités de visite à domicile de Genève Médecins sont également renforcées

pendant cette période particulière, les demandes sont traitées au T. 022 754 54 54.

Si vous souhaitez une consultation de pédiatrie pour votre enfant:

1. Appeler votre pédiatre;
2. En cas de non-réponse: un rendez-vous est possible dans un autre cabinet de pédiatrie sur https://pediatre-ge.ch ou par téléphone au T. 0844 022 022.

Si vous avez des questions générales sur le COVID-19 ou que vous désirez vous vacciner, appelez le T. 0800 909 400. Si vous vous sentez malade et que vous recherchez un conseil, appelez le T. 022 427 88 00. Enfin, en cas d'urgence médicale, appelez le 144.

La direction générale de la santé (DGS) du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS) est particulièrement reconnaissante envers les médecins qui ont accepté de se rendre disponibles pour assurer l'accès aux soins de la population genevoise durant cette période critique.

Pour tout complément d'information (médias uniquement):

- *Direction générale de la santé (DGS):*
 - *M. Adrien Bron, directeur général de la santé, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, T. 079 935 86 75;*
- *Réseau des urgences genevois (RUG):*
 - *Mme Cécile Delémont, présidente; T. 022 305 07 68;*
- *Association des médecins du canton de Genève (AMGe):*
 - *M. Michel Matter, président, T. 079 285 34 38.*